

Questions orales

M. Deans: Il est inutile d'attendre.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Comment son gouvernement et lui-même peuvent-ils être assez cruels, insoucians et insensibles pour priver ces personnes des prestations d'assurance-chômage auxquelles elles ont parfaitement droit?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne vois pas ce que je pourrais ajouter à ma réponse de tout à l'heure. Le député n'ignore pas que cette décision remonte à un an et demi. C'est surtout à cause de cette décision et des nombreux commentaires qu'elle a suscités que la Commission Forget a été établie.

M. Rodriguez: Est-ce elle qui gouverne désormais?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): La question a été débattue par la Commission Forget. Nous comptons que la Commission va présenter un rapport là-dessus en temps opportun.

LES MOTIFS DE LA DÉCISION DU GOUVERNEMENT

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. La ministre de l'Emploi et de l'Immigration nous dit toujours que la Commission Forget a été créée pour redresser, dans le régime d'assurance-chômage, des injustices créées par elle et par le ministre des Finances.

Pourquoi le ministre des Finances et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration ont-ils pris la décision de refuser de verser des prestations de chômage en totalité ou en partie à des membres retraités des Forces armées canadiennes, de la GRC et d'autres organismes? Allons au coeur de l'affaire. Pourquoi la ministre a-t-elle pris cette décision?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, j'irai droit au coeur de l'affaire. Le gouvernement a institué cette commission pour étudier plusieurs injustices et problèmes survenus au sein du régime d'assurance-chômage depuis 15 ans. C'est la raison pour laquelle on examine maintenant le régime d'assurance-chômage. Il ne faut pas préjuger les résultats de cette étude parce qu'il y aura une forte interaction dans les recommandations de la commission, j'en suis sûr. Si le député y avait réfléchi calmement, il serait d'accord avec moi.

M. Hopkins: J'y pense depuis le 8 novembre 1984, et je ne suis pas d'accord.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, pourquoi le ministre n'admet-il pas qu'il a

présenté cette mesure sans débat au Parlement ni consultation parce qu'il se souciait de sa propre image et que lui et le gouvernement se fichaient pas mal des retraités des Forces armées canadiennes qui ont un faible revenu? Pourtant, ils avaient promis d'aider précisément ces gens-là pendant leur campagne électorale.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, c'est de la pure foutaise. Les mesures que le gouvernement a prises pour aider les économiquement faibles prouvent que c'est de la pure foutaise. Nous avons augmenté le crédit d'impôt pour enfants. Nous avons accéléré le versement de ce crédit.

M. Hopkins: Vous avez augmenté leurs impôts de 23 p. 100.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Si le député écoutait, il apprendrait peut-être quelque chose. Dans le dernier budget, nous avons instauré un crédit d'impôt remboursable pour les économiquement faibles. Ce crédit aidera les personnes . . .

M. Malépart: C'est du bluff.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député de Montréal—Sainte-Marie dit que ce n'est pas suffisant. Il ne supporte pas la vérité.

M. Gauthier: Non, il a dit que c'était du bluff.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Il ne supporte pas la vérité parce qu'il sait que la vérité blesse. Il sait que le gouvernement actuel est un de ceux à avoir fait le plus pour la justice sociale.

Des voix: Bravo!

L'INCIDENCE SUR LES MILITAIRES À LA RETRAITE

M. Ray Skelly (Comox—Powell River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et concerne la suppression des prestations d'assurance-chômage aux militaires à la retraite. Le premier ministre a reçu une lettre de M. Cornelius Funk, qui a perdu maison et voiture et se voit acculé à la faillite parce qu'il n'a plus droit à ces prestations.

Quelle mesure le gouvernement entend-il prendre afin de protéger les militaires à la retraite que cette disposition accule à la faillite? Va-t-il cesser d'attendre les conclusions de la Commission Forget? Que compte-t-il faire pour protéger les membres des Forces armées qui ont pris leur retraite?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais d'abord rectifier certains faits. Il est faux de dire que les prestations d'assurance-chômage ont été supprimées. Les nouvelles dispositions prévoient seulement que l'on compte comme revenu, aux fins de l'assurance-chômage, les pensions de retraite.